

Travail du périscolaire sur le thème du bois



Le mot du Maire

Sommaire:

1 Edito du Maire 2 à 5 Mots des Adjoints 6 Associations 7 Résumés des Conseils Municipaux 8 & 9 **Etat-Civil** 10 à Racontez-nous 13 votre métier! Infos diverses 14

Supplément :

Démarches administratives



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs!

Depuis plusieurs semaines d'importants chantiers routiers sont exécutés sur notre vallée, justifiés techniquement, ils ne sont pas sans incidence sur notre vie quotidienne...

Tout d'abord, la réfection de la RD de Julienrupt à la Forge ; ces travaux ont nécessité une déviation via les communes de La Forge et de Cleurie avec pour conséquence des centaines voire des milliers de véhicules sur nos routes communales pas vraiment dimensionnées pour un tel trafic!....

Les choses vont rentrer dans l'ordre sitôt la pose des enrobés terminée.

Le département, par la voix de son Président, Monsieur François VANNSON, s'est engagé à remettre en état la voirie communale – les travaux sont prévus en septembre.

Ensuite, ou plutôt enfin ... les travaux route du Pré Vixot ont commencé.

Suite à des difficultés rencontrées sur d'autres chantiers, l'entreprise est intervenue plus vite que prévu ... il a fallu s'organiser très rapidement !

Pour mémoire, il s'agit du remplacement de la conduite d'eau avec raccordement des particuliers, réfection de la chaussée et pose des enrobés en même temps que la voirie du lotissement du Pré Galland pour un montant d'environ 150 000 €.

Les travaux seront suspendus pendant les congés de l'entreprise PEDUZZI, soit dernière semaine de juillet et deux premières d'août, tout doit être terminé pour l'automne prochain.

La plupart des riverains et notamment la Brasserie des Quat'sous ont fait preuve d'une grande compréhension quant aux difficultés engendrées par ces travaux, qu'ils en soient remerciés.

Ajoutés à cela, les violents orages à répétition qui ont généré de multiples perturbations sur nos réseaux internet, y compris la Mairie particulièrement affectée, voire des inondations dans les maisons ...

Chacune et chacun peut aspirer à un été calme et serein, c'est ce que je vous souhaite à toutes et à tous.

Bonnes vacances ... à Cleurie ou ailleurs!

Avec mes sentiments cordiaux et toujours dévoués.

Patrick LAGARDE

Maire de CLEURIE

Le mot des Adjoints

Avenir école

Depuis une dizaine d'années, les Vosges perdent en moyenne 600 élèves par an dans le primaire.

Même si les effectifs de l'école « La serpentine » reste pour l'instant à peu près stables, nous savons que dans les années à venir Cleurie n'échappera pas à cette baisse.

Aussi, face à ces diminutions qui entraînent une restructuration du tissu scolaire avec des fermetures de classes voire d'école, et afin d'anticiper plutôt que subir les décisions académiques, le conseil municipal a souhaité engager une réflexion sur les possibilités qui pouvaient être envisagées.

Sur les conseils de l'Inspection de l'Education Nationale, les élus se sont rapprochés de la commune de La Forge - dont les problématiques sont identiques - afin

de mener une réflexion commune et de trouver les meilleures solutions pour conserver une école dans chaque village et un enseignement de qualité.

Après avoir invité les familles d'enfants en âge scolaire des 2 villages à une réunion d'approche commune, un questionnaire identique a été distribué pour recueillir leur avis sur l'éventuelle création d'un regroupement scolaire.

Il s'agit pour l'instant d'un projet, sans calendrier établi, qui permettra aux élus de poursuivre ou non la réflexion en ce sens.



Marie Helen CLAUDE

Dispositif de la cantine à 1 €

Pour favoriser l'accès à la cantine et garantir des repas équilibrés aux enfants en milieu scolaire, l'état propose la mise en place d'un nouveau dispositif de tarification sociale dans les cantines scolaires.

La commune de Cleurie éligible à ce dispositif, s'est engagée et a voté à l'unanimité la mise en place de cette tarification pour une durée de 3 ans.

Pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 499€, le tarif de la cantine sera de 1€. Il n'y aura aucune baisse de qualité, l'état compensera à hauteur de 3 € par repas facturé.

Pour les foyers dont le Quotient Familial est compris entre 500 et 999€, le tarif sera de 4.62€. Il sera de 4,84€ pour un Quotient Familial supérieur à 1000€. Cette mesure sera appliquée à la rentrée de septembre.

Marie Helen CLAUDE

Voyage à Paris Classe CE2 /CM

Les 9 et 10 mai 2022 les élèves de la classe des CE2-CM1-CM2 se sont rendus à Paris. L'occasion pour les élèves de découvrir les trésors de la capitale : Le Louvre, la Tour Eiffel, Montmartre, le musée Grévin et le bateau-mouche. Ils ont aussi beaucoup appris sur les moyens de transport, nombreux au cours du voyage, : TGV, car, bus, métro et... escalator!

Ils étaient hébergés dans une auberge de jeunesse au cœur du Marais. Au retour, les élèves ont préparé un spectacle qui fut présenté aux parents le 24 juin.

Toute la classe remercie la municipalité et l'association des parents d'élèves pour leurs aides dans le financement de ce projet.

La Classe de CE/CM



Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Lundi 4 juillet, comme chaque veille de vacances, les élèves de CM2 ont reçu leur dictionnaire en présence de leurs parents et des enseignants de l'école.

Cette cérémonie symbolique et concrète est l'occasion de féliciter et d'encourager les élèves de CM2 pour leur entrée en 6^{ème} qui est une étape importante de la scolarité et de remercier l'équipe enseignante et le personnel périscolaire.

Monsieur le Maire a profité de l'occasion pour remettre à chacun le gilet orange (gilet de sécurité) et a rappelé que son port était fortement recommandé pour se rendre aux différents arrêts de bus.

Madame la Directrice leur a de son côté remis le recueil des Fables de la Fontaine offert par l'Education nationale, opération qui vise à leur donner accès à une œuvre majeure de notre patrimoine littéraire, à encourager la pratique de la lecture et à promouvoir le livre.

Félicitations renouvelées à Elio DOS SANTOS, Mahé DOS SANTOS, Bleuenn DUCHENE, Ronan EVE, Timéo FOLKMANN, Pauline GERARD, Elsa GREMIL-LIET, Lalie JACQUEL, Nathan PHILIPPE, Valentine VIANT.

Félicitations également à tous les élèves et étudiants de notre commune pour leur année scolaire et leur réussite aux différents examens.



Marie Helen CLAUDE

La Forêt dans tous ses états

Apres 2 ans d'interruption, la commission culture a pu renouer avec sa traditionnelle exposition pour introduire le thème du fleurissement annuel.

Les 26 & 27 mars, la forêt a été mise à l'honneur au mille club..

Depuis toujours la forêt offre de multiples ressources.

Elle est habitat, mais peut être aussi lieu sacré ou même parfois mystérieux.

Elle peut être vivifiante, tonifiante, ressourçante mais aussi quelquefois angoissante ou hostile.

Ce milieu très riche a d'abord permis à l'homme de se nourrir et continue de le faire : chasse, cueillette...

Il fournit aussi du bois de chauffage, du bois pour l'industrie ou l'artisanat et, est le terrain de nombreuses balades

Tout au long de ce week-end, les visiteurs ont pu ainsi enrichir leur culture forestière en découvrant la forêt dans toute sa diversité : écosystème, histoire, utilisation, richesses et fragilités au travers de pho-





tos (J. Vincent, G.Blaison), outils (H. Méline), articles et pièces minutieusement travaillés (G. Didier, F. Laheurte), écrits, livres, cartes et éléments d'archive (B. Cunin, Les amis de la Vallée de Cleurie, Les archives départementales) et jeux (J-C. Curien, J Lorenzini) etc... Une conférence de qualité animée par le Groupe Tétras Vosges intitulée « Biodiversité et quiétude de nos forêts de montage » a complété cette exposition et renforcé nos connaissances. Cette forêt scène de beaucoup de nos sorties, rend à l'humain de multiples services tangibles ou intangibles - en prendre soin pour la préserver est un de nos devoirs!

Marie Helen CLAUDE

Le mot des Adjoints

« Forêt enchantée en chantant »

C'était le titre de l'animation proposée par la CCHV sur notre territoire communal dans le cadre du Festival des Arts Mélangés.

12 personnes se sont retrouvées par une beau soleil début juin au Hêtre de la Vierge pour une balade chantée initiée par Sylvie Triboulot accompagnatrice en montagne

Cette petite rando de 2 heures sur le sentier Jacquinot a été l'occasion pour petits et grands de s'écouter , d'écouter les autres, d'écouter son environnement, de parler, de chanter, de se poser ... un véritable travail sur la voix et le lâcher-prise. Une rando enchantante.

Marie Helen CLAUDE



Le patrimoine de nos campagnes

Avec le retour des beaux jours, le temps passé à l'extérieur des maisons ne cesse d'augmenter et ce pour le plaisir de ceux qui apprécient de jardiner, bricoler, entretenir l'extérieur, ou simplement profiter de la douceur pour se promener.

Mais il se peut que pour certains ce moment agréable ne soit gâché par des bruits, des odeurs ou des troubles visuels anormaux. Bien sûr, il appartient à chacun d'entre nous d'éviter de provoquer ces désagréments, mais ce que certains appellent des "nuisances" font parfois partie intégrante de la vie dans nos campagnes.

En effet, il est important de rappeler qu'une proposition de loi portée par le député Pierre Morel-A-L'Huissier (issu d'un département rural comme le notre), vise à protéger le "patrimoine sensoriel de nos campagnes".



Le coq qui chante, les bouses de vaches, les bûcherons qui travaillent, les odeurs de fumier mais aussi les cloches d'églises (ce qui nous concerne moins) sont désormais protégés par une loi présentée à l'assemblée nationale le 30 janvier 2020 et qui a été adoptée, soulignons le, à l'unanimité par les députés.

Du fait, les défenseurs du monde rural peuvent maintenant se réjouir de voir que la législation soutient ces particularités parfois dénoncées par des néoruraux ou touristes en mal de verdure, mais qui ne veulent pas se plier aux réalités du terrain, n'oublions pas que ce que certains voient comme un lieu de villégiature est avant tout pour d'autres un lieu de vie et de travail.

Jusqu'alors Cleurie et ses habitants n'ont pas trop fait les frais de ce genre d'individus allant jusqu'aux tribunaux pour tenter de faire condamner un voisin ou un professionnel qui ne faisait que répéter ou renouveler des pratiques parfois ancestrales.

Espérons donc que ce respect puisse perdurer encore longtemps pour le bien-être et la qualité de vie dans notre commune.

Jean-Christophe CURIEN

Point sur l'Accessibilité du bâtiment Mairie Ecole :

Le projet d'accessibilité de la mairie et de l'école va se concrétiser dans les mois à venir :

La construction d'une passerelle reliant le bâtiment Mairie Ecole et le terrain de sport va permettre d'avoir un accès direct aux services de la mairie ainsi que les espaces scolaires de cet étage.

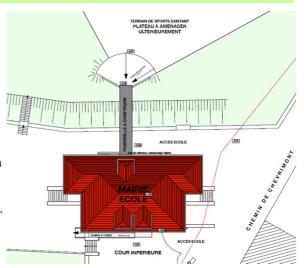
Un parking sera créé sur le terrain de sport.

Des travaux vont être engagés pour le réaménagement des bureaux de la mairie, les passages PMR, les toilettes accessibles PMR, et la mise aux normes incendies.

Concernant l'accès à la cour principale, un plan incliné sera réalisé depuis la cour inférieure (entrée rez-de-chaussée)

Vue implantation de la passerelle :

Christophe MATHIOT



Le mot des Adjoints

Le fleurissement de la commune :

Depuis quelques semaines, les massifs de la Commune ont pris leurs couleurs estivales. Les arbustes ont été mis en valeur, les fleurs et des végétaux ont été plantés, et des sujets relatifs à la forêt sont implantés à différents endroits.





Nous pouvons également admirer le travail de quelques artistes, je veux parler des écoliers de Cleurie qui ont réalisé une décoration très originale aux alentours de l'école.

Je tiens à les remercier ainsi que les encadrants.

Et bien sûr, la participation des habitants de la commune est toujours présente et très appréciée....

39 273,00

7 200,00

Bonne vacances à toutes et à tous,

Christophe MATHIOT

Le BUDGET

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une commune. Il doit être adopté chaque année par le Conseil Municipal avant le 15 Avril (30 Avril pour les années de renouvellement de l'assemblée), puis transmis au Préfet dans les 15 jours. Le Maire est alors autorisé à effectuer les opération de dépenses et de recettes inscrites à ce budget pour l'année civile concernée.

La commune de Cleurie gère un Budget Principal, celui de la commune, ainsi que 3 budgets annexes :

- Le Budget de l'eau
- Le Budget de la Forêt

Ce ne sont pas des Budgets annexes, mais la Commune gère également le C.C.A.S. et les Biens Indivis des Ponts de la Cleurie (Xatys, Hazintrait, Chargoutte).

- Le Budget « lotissement »

Chaque Budget est constitué de deux sections, celles-ci doivent être présentées en équilibre (les recettes doivent être égales aux

- dépenses) - La section de Fonctionnement qui retrace essentiellement les dépenses et recettes de gestion courante
- La section d'Investissement qui retrace les dépenses et les recettes d'équipement et de financement

Voici les grandes lignes des prévisions du Budget Principal pour l'année 2022 (les montants ont arrondis à l'euro)

Chapitre 021: virement de la section de Fonctionnement

Chapitre 10 : FCVTA, Taxe d'aménagement

1) dépenses de Fonctionnement :	
Chapitre 011 : Charges à caractère général	98 135,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	197 358,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	91 962,00
Chapitre 66 : Intérêts des emprunts	6 094,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	1 800,00
Chapitre 023: Virement à la section d'Investissement	39 273,00
Chapitres divers (FNGIR, amortissement, déficit antérieur):	108 885,00
2) Recettes de Fonctionnement :	
Chapitre 70 : Produits des services	37 300,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes	137 444,00
Chapitre 74 : Dotations	170 308,00
Chapitre 75 : Revenus des immeubles et excédents budgets annexes	197 468,00
Chapitres divers	987,00
3) Dépenses d'Investissement	
Chapitre 16: Remboursement des emprunts	33 916,00
Chapitre 21 : Acquisition de matériels	10 300,00
Chapitre 23: Immobilisations en cours (voirie, bâtiment)	395 100,00
Chapitres divers (report d'exécution, participations):	94 773,00
4) Recettes d'Investissement	



Hubert MELINE

Chapitre 13: subventions d'équipement 47 623,00 Chapitre 16: Emprunts 392 251,00 Chapitre divers: 3 486,00

Les Associations

Championnat Départemental de tir à l'Arc à Cleurie

Les 14 et 15 mai derniers, sur les terrains aimablement prêtés par Michel HOUOT, ont eu lieu le championnat départemental de tir en campagne et le concours qualificatif aux championnats de France qui se dérouleront début août à Monestrier-de-Clermont en Isère.

août à Monestrier-de-Clermont en Isère. Organisé par la 1^{ère} compagnie des Hautes-Vosges (Club de Vagney existant depuis 40 ans et présidé par l'emblématique Daniel BONNARD) ce championnat, de l'avis de tous les participants fut une parfaite réussite, dans un cadre idyllique, 51 archers ont participé sur les 2 jours dont 10 de Vagney et bien d'autres de Thann, Belfort, Ludres, Lure, Colmar, Nancy, Grandvillons, Neufchâteau, Arcey Sarreguemines, Macon, Thaon, Mulhouse ... et même de Belgique.

Plusieurs catégories se sont affrontées : arc classique (avec viseur et stabilisateur), arc à poulies, Bare bow (arc sans viseur) et Longbow (arc en bois, sans viseur ni accessoire ... du vrai Robin des Bois!).

Pour l'épreuve du tir en campagne, 24 cibles dispersées

dans la nature, 12 en distance connue et 12 en distance inconnue, à évaluer par les archers!

Résultats : dans la catégorie minime, le podium 100% Vagney avec Yann DIDIERLAURENT 1^{er}, Ethan HOUOT 2^{ème} et Florian BOUCHERIE 3^{ème}.

Pour le brillant club de Vagney : les autres médailles d'or, 1 d'argent ... certains sont donc déjà qualifiés pour les Championnats de France.

Prochain concours, toujours à Cleurie, le 11 septembre 2022.

Merci à toute la famille HOUOT pour son investissement et encore un grand bravo à Ethan pour sa 2^{ème} place au niveau départemental.

Patrick LAGARDE

Robin vote pour la première fois

Félicitations pour le bel esprit civique de Robin HOUILLON qui votait pour la 1ère fois le 19 Juin dernier alors qu'il avait eu 18 ans le 17 Juin.





Souvenir des Déportés

Le 24 avril dernier, en compagnie des Maires des communes voisines, une cérémonie patriotique eut lieu à Cleurie.

Séance du 07 Février 2022

- M. Patrick LAGARDE est nommé représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Une convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au Règlement Général sur la Protection des Données, avec le Centre de Gestion des Vosges et Meurthe et Moselle.
- Extension du réseau pour alimenter la parcelle de M. Santos.
- Crédits d'investissement pourvus avant le vote du budget : Un montant global de 125 792,50 € est ouvert aux chapitres 21 et 23 avant le vote du budget en avril prochain.
- le tarif de la vente de l'image représentant le village de Cleurie est fixé à 15,00 €.

Séance du 14 Mars 2022

- Le Conseil Municipal approuve le programme d'actions proposé par l'ONF en Forêt Communale pour 2022, tout en retirant les travaux d'infrastructure et les travaux d'accueil au public qui seront réalisés par les employés communaux.
- le Conseil Municipal approuve une convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique des Vosges.
- Une subvention est allouée à la classe de CE2, CM1 et CM2 de l'Ecole de Cleurie pour un voyage à Paris
- Instauration de la tarification sociale : « cantine à 1 euro ».

Séance du 11 Avril 2022

- Le Conseil Municipal décide d'assoir les coupes de l'exercice 2022 aux parcelles 12,17 et 13
- Le Conseil Municipal décide de ne pas transférer la compétence optionnelle « Eclairage Public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.
- La participation financière du SIVUIS, pour l'année 2022 sera prise en charge par le budget communal.
- Signature d'une convention pour la garderie d'attente pour l'accueil de loisirs avec la commune de Le Syndicat, avec participation financière pour les familles
- Vote des Comptes administratifs des différents Budgets (Commune, Eau, Forêt, Lotissement).
- Affectation des résultats pour les différents Budgets (Commune, Eau, Forêt, Lotissement).
- Vote des taux d'imposition
- Vote des Budgets primitifs 2022 (Commune, Eau, Forêt, Lotissement).
- Reversement de l'excédent du Budget « Forêts » au Budget Principal.

Séance du 16 Mai 2022

- Une vente de 325 m3 de produits accidentels forestiers dans les parcelles 22 et 26 est acceptée par le Conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal demande l'intégration au régime forestier des parcelles B106, B114, B115, B117, B118, B122, B125, B127et B177 pour une surface globale de10 ha 77 ares 75 ca.
- Achat de 10 dictionnaires pour les élèves de CM2 quittant l'école communale.
- Le Conseil Municipal refuse à octroyer une subvention à l'Association « Espoir Cycliste Stéphanois » pour l'organisation d'une course cycliste, mais mettra à disposition le 1000 Club et offrira les bouquets et le verre de l'amitié.

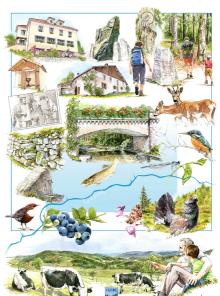
Séance du 27 Juin 2022

- Renouvellement de la concession de source de M. Michel HOUOT
- Création d'une régie de recettes pour produits divers. Pour des raisons administratives, il convient de clôturer les différentes régies existantes (alambic, transports, ALSH), et la location Mille-Club pour les regrouper en une seule, tout en y ajoutant la vente de l'image du village, les photocopies.
- Fixation de tarifs pour les photocopies.

Les résumes complets des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune : <u>cleurie.com</u>, onglet « Municipalité-Publications-Tarifs »



<u>L'image du Village</u> est en vente au secrétariat de la Mairie au tarif de 15 Euros.





Naissances

Evan GRAVIER né à REMIREMONT le 15 Juin 2022 de Thibaut GRAVIER et Amélie REMY, domiciliés 3b route de Julienrupt.

Nolan PIERRON, né à REMIREMONT le 31 Mars 2022 de Jonathan PIER-RON et Amélie AUBERT, domiciliés 12 route de Julienrupt

> Bienvenue à Evan et Nolan Félicitations aux parents.

Parrainages civils

Le 30 Avril, Romy et Lino TIXIER enfants de Guillaume et Anne NI-COLARDOT domiciliés 7bis rue des Combattants d'AFN

Le 19 Juin, Victor GEORGES, fils de Mickaël et Edwige Villemin domiciliés 2 chemin de la Flaconnière Druchanois



PACS



Le 25 Avril, PACS entre Clément GRENIER et Lucie BELLY, domiciliés 1bis route des Xattys

Démarches administratives

Un petit fascicule est inclus dans ce feuillet qui facilitera vos démarches administratives les plus courantes.

Egalement consultable sur le site internet : cleurie.com



Mariages



Fabrice KHALFALLAH et Laura GUERITOT mariés le 10 Juillet 2021, domiciliés à Aillevillers et Lyaumont (70) - Avec toutes nos excuses pour le retard d'insertion.



Jonathan EVE et Natacha JEANJACQUOT mariés le 4 Juin 2022, domiciliés 89 route du Pré Galland.

Décès

Le 2 Mai 2022, décès de M. Etienne Noël MARTIN à ELOYES, né le 27 Décembre 1939 à CLEURIE Le 22 Juin 2022, décès de Mme Odette GRAVIER, née DEMANGE le 14 Août 1933 à POUXEUX

Fête des Mères

Instaurée depuis 1906 pour rendre hommage à toutes les mères de familles nombreuses, la fête des mères devient officielle en 1950. Elle met à l'honneur les mamans durant une journée généralement fin mai.

C'est donc ainsi que le samedi 28 mai, les mamans de l'année ont été conviées par Monsieur le Maire à une cérémonie en mairie en présence de Marie- France MATHIOT représentant les ADMR, François TREINS Président de l'Association familiale, et des élus.

3 sur 4 maman invitées étaient présentes.

Mme Amélie Aubert maman de Nolan,

Mme Anne NICOLARDOT maman de Romy,

Mme Edwige GEORGES maman de Victor.

Marie Helen CLAUDE



Racontez-nous votre métier!

Racontez-nous votre métier!

Ce feuillet communal est l'occasion aujourd'hui de mettre à l'honneur le personnel communal qui évolue auprès des enfants dans le cadre périscolaire et scolaire : les Agents Territoriales Spécialisées en Ecole Maternelle (ATSEM).

Ces agents encadrent les enfants sur une amplitude horaire allant de 7h00 à 18h30 et sont occupées par différents postes et activités : garderie périscolaire, restauration, ateliers pédagogiques en classe.

Leur planning tourne sur 3 semaines. Elles sont une semaine du matin (7h00 à 13h30), une semaine de l'après midi (11h45 à 18h30, et une semaine de journée (7h30 à 11h45 et 13h30 à 18h00).

Précieuses, polyvalentes et essentielles pour le bon déroulement d'une journée d'école, leur métier ne s'improvise pas et requiert un certain nombre de connaissances techniques et théoriques.

Elles sont la transition entre le cocon familial et l'école et font partie intégrante de l'équipe éducative.

Isabelle, Marie Line et **Christine** ont accepté de participer à une interview croisée pour nous faire découvrir leur métier et leur quotidien.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Isabelle, je suis directrice du périscolaire, je suis maman de 2 enfants, et j'habite à Cleurie. Je m'appelle Marie- Line, j'ai 57 ans, je suis maman de 4 enfants et mamie de 2 petits enfants. J'habite à La Forge. Je m'appelle Christine, je suis maman de 1 enfant, et j'habite à Cleurie.

Depuis combien de temps exercer vous le métier d'ATSEM ?

23 ans

16 ans

8 ans

<u>Comment avez-vous choisi ce métier, pourquoi avez-vous souhaité évoluer dans le secteur de la Petite</u> Enfance ?

J'ai choisi ce métier parce que j'aime beaucoup le contact avec les petits enfants et les activités liées à la petite enfance.



J'ai choisi ce métier suite à une reconversion professionnelle et pour pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale

Et parce que j'aime la relation que ce travail me permet d'entretenir avec les enfants. Durant mes études au lycée, j'ai effectué plusieurs stages dans le médico-social.

J'aime bien la relation établie avec les enfants.

Avez-vous exercé d'autres professions avant?

J'ai été serveuse dans un restaurant.

J'ai travaillé à la SEB comme Agent Professionnelle de Fabrication et monitrice de formation pendant 21 ans.

J'ai été serveuse et ensuite auxiliaire de vie auprès des personnes âgées.

A quoi ressemble une journée type à Cleurie ?

Nous commençons par l'accueil périscolaire de 7h 00 jusqu'à 8h20.

Nous accompagnons ensuite les enfants dans la cour pour l'heure d'entrée en classe.

De 8h30 à 11h45, nous sommes dans la classe de maternelle et apportons notre aide pour les activités pédagogiques.

A 11h45 c'est la partie cantine/ restauration scolaire avec le service du repas, le repas, et le débarras.

A 13h00 temps de défoulement dans la cour avant l'entrée en classe à 13h30.

De retour en classe, nous surveillons la sieste des PS et faisons de la préparation matérielle pour les activités éducatives ainsi que l'entretien du petit matériel

A 15h30, nous sommes de nouveau dans la classe maternelle pour les activités pédagogiques.

Nous réintégrons le périscolaire à 16h15 jusqu'à 18h30.

Ma journée est identique à celle de mes collègues jusqu'à 13h30.

Les après -midis je n'interviens pas en classe ni en périscolaire. J'ai souhaité prendre en charge l'entretien des locaux scolaires que je fais de 15h45 à 17h45 les jours d'école et de 6h00 à 9h00 les mercredis et samedis.

Comment définir votre rôle au quotidien ?

Nous apportons une aide et un soutien aux enseignants et préparons le matériel nécessaire aux différentes activités.

Nous assurons les soins corporels d'hygiène pour les plus petits. Nous les accompagnons aux toilettes, vérifions le lavage des mains, leur inculquons les gestes d'hygiène

D'une manière générale, nous participons à l'acquisition de l'autonomie des plus jeunes, en les aidant à se vêtir et dévêtir, à lacer leurs chaussures, etc.

Il nous faut parfois gérer les conflits entre enfants lors des surveillances de récréations du midi.

Notre rôle consiste aussi à repérer et signaler à l'enseignant les enfants qui rencontrent des difficultés de tout ordre.

En périscolaire, nous avons un rôle d'animation mais également un rôle éducatif et pédagogique.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier?

J'aime beaucoup les activités manuelles, préparer les fêtes et des surprises avec les enfants.

J'ai une préférence pour les activités manuelles, animer les jeux et suivre les ateliers d'apprentissage.

La relation avec les enfants. Chercher et imaginer des activités manuelles.

La période de Noël qui est une période magique : écrire la lettre au Père Noel, décorer le sapin....



Et qu'est-ce qui vous pèse le plus ?

C'est un travail bruyant même assourdissant.

Nous sommes les mains mais pas la tête, nous ne sommes peut-être pas suffisamment associées aux différents projets de l'école.

Parfois nous ressentons un manque de reconnaissance et quelques douleurs au dos.

Quelles sont les traits de caractère et les valeurs nécessaires et importants à l'exercice de votre métier ?

Patience, bonne humeur, calme, discrétion, être à l'écoute sont des traits de caractère essentiels et nécessaires pour travailler auprès des enfants.

Nous devons aussi être énergiques, inventives et avoir de l'imagination.

Il ne faut pas oublier aussi la vigilance pour la sécurité des enfants.

Quels inconvénients sont à prendre en compte ou à noter ?

L'enchaînement garderie /école /cantine est fatiguant.

Nous avons aussi une fatigue mentale (le brouhaha continuel des enfants est épuisant).

Les postures pour l'entretien des locaux entraînent des maux de dos et nous sommes obligées de nous mettre également à la hauteur des enfants.

Il y a quelques fois des périodes de stress.

Nous devons aussi accomplir des tâches difficiles et parfois ingrates.

Comment définissez-vous votre relation avec les enseignants?

Bonne et cordiale.

Comment définissez-vous votre relation avec les familles ?

Bonne et correcte



Votre métier a -t- il évolué ces dernières années ? Comment vous êtes-vous adaptées ?

Le métier a évolué, il a fallu déjà s'adapter à la nouvelle génération d'élèves,

Et puis il y a eu ces 2 dernières années, avec différents protocoles sanitaires à mettre en place et auxquels il a fallu également s'adapter.

Qu'est-ce que vous aimeriez changer?

Être mieux informées et intégrées à la vie et aux projets de l'école.

Racontez-nous votre métier... suite et fin

Quel est votre meilleur souvenir d'ATSEM.

Activité Koh-Lanta lors des Nouvelles Activités Périscolaires :

Les enfants étaient debout sur leurs petits pots en fer concentrés pour ne pas tomber. Les Arts Plastiques avec Maîtresse Anne, et voir la progression des apprentissages par le biais de jeux, de graphismes et... Le premier spectacle de Noël au Mille club.

Passionnées, disponibles, ouvertes, organisées... **Isabelle, Marie-Line et Christine** jouent souvent le rôle de « seconde maman » pour nos enfants.

Elles s'impliquent énormément avec compétences, savoir-faire et savoir être et semblent épanouies dans leurs missions.

C'est un métier riche qui leur apporte beaucoup mais leur demande beaucoup également.

Elles sont au cœur des relations éducatives, et ont un rôle primordial aux côtés de l'enseignant pour apprendre à l'enfant à grandir et à se construire.

Marie Helen CLAUDE







Informations diverses





Collecte des Ordures Ménagères

La Communauté des Communes des Hautes-Vosges qui effectue le ramassage des ordures ménagères un mercredi sur deux vous recommande de sortir les bacs la veille au soir, l'horaire de ramassage pouvant fluctuer, en particulier pendant la période estivale (canicule).

La Mairie sera fermée pour congés du lundi 25 Juillet au lundi 15 Août inclus. Une permanence sera assurée par le Maire et les adjoints le mercredi de 17 à 19 heures et le samedi de 9 à 11 heures.





A COMPTER DU 1th JANVIER 2020

Sécheresse et réchauffement climatique

Depuis le 17 Juin dernier, le Préfet des Vosges nous demande de restreindre certains usages de l'eau. Cleurie a la chance de posséder une source qui a un débit suffisant pour notre population. Mais ce n'est pas une raison pour la gaspiller.

Voici quelques chiffres qui vont nous faire réfléchir. Entre le 1er Janvier et le 30 Juin 2022, le total des précipitations à Cleurie est de 489 mm, alors que la moyenne des 30 dernières années est de 669 mm (soit une baisse de 27%). Par ailleurs la moyenne des températures, pour la même période de 2022 est de 8,90° contre 8,08° pour les 30 années précédentes.

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	-	14h00 – 19h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	-
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	-	14h00 – 17h00

Mairie de CLEURIE
Tél: 03.29.61.12.42
Mail: mairie.cleurie@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture au public